

Compte-rendu de CMR Basket

Participants

1. **Vergiat Gaylor:** DRSU
2. **Karine** Responsable arbitrage et pôle sportif
3. **Jean Samuel service civique CUB et ligue AURA**
4. **Valérie Baron:** Lyon 1 Santé
5. **Bernard Bouillet:** Lyon 2
6. **Ludovic Gobert:** CUB Lyon 1
7. **Sakina BOUBIA:** Lyon 1
8. **Elodie:** SME
9. **Valérie BARON:** Lyon Santé
10. **Jérémy:** EML
11. **Barbara Matray:** ENS de Lyon
12. **URBON Stéphane:** CPE Lyon
13. **BESSAC Caroline:** Insa
14. **COGEN Camille** (CPE Lyon)
15. **ROSIER Benoît :** Lyon 3
16. **AGNERAY Florian :**Insa
17. **DURIS Martin :** CPE Lyon

À distance

Adrien Guilloux – ESA Théo CALMEL – VETO

Maxence Ponsardin – ENS Ugo BENNIAH – Lyon 1 IUT

Kevin PLUVY – ENTPE Emma – ISARA

Annie JACKSON – ESA

Héloïse et Quentin – ESME

Arthur ELZBECK – ECAM

Valérie BARON – LYON 1 SANTE

Claire BERGER – ISARA Robinson Verrier –



Ordre du Jour

- Nouvelles procédures d'arbitrage et gestion des licences.
 - Organisation des championnats et calendrier de la phase 1.
 - Utilisation de la plateforme MySportU. pour l'engagement des équipes.
 - Ajustement et validation des poules pour la saison à venir.
-

1. Procédures d'Arbitrage

18. **Formation** : Un arbitre fédéral est pressenti pour aider à la formation. Karine est en attente de la confirmation de ses disponibilités pour planifier les dates, qui seront publiées sur le site. Il est demandé aux AS de diffuser largement l'information pour recruter de nouveaux arbitres.
19. **Gestion des Licences** : La procédure a changé avec la plateforme MySportU..
1. Les étudiants déjà licenciés sportifs doivent prendre leur licence arbitre via leur propre AS sur la plateforme.
 2. Le coût de la licence arbitre (0€ ou 5€ pour l'assurance) est laissé à la discrétion de chaque AS. Il est recommandé de maintenir un coût faible pour ne pas décourager les vocations.
 3. Les arbitres non-étudiants continueront de prendre leur licence directement auprès de la ligue.
20. **Recrutement** : Le faible nombre d'arbitres inscrits (4 à ce jour) est une préoccupation majeure. Un effort de recrutement est indispensable pour assurer le bon déroulement des matchs dès le début de la saison, le 16 octobre.
21. **Charte de l'Arbitrage** : La règle est reconduite :
1. **1 à 3 équipes** engagées dans un sport : **1 arbitre** (formé ou en formation) à fournir.
 2. **4 équipes ou plus** : **2 arbitres** à fournir.
 3. **Sanction** : Le non-respect de cette règle empêchera l'inscription des équipes de l'AS concernée à la phase 2 du championnat.
-

2. Organisation des Championnats

22. **Calendrier** : La phase 1 se déroulera sur 9 jeudis, avec un démarrage rapide le 16 octobre. La phase 2 débutera fin janvier et s'étalera sur 10 jeudis.

23. **Feuilles de Match** : L'outil de gestion numérique des feuilles de match sur MySportU. n'étant pas encore pleinement opérationnel, la procédure papier est maintenue.

1. Les capitaines doivent envoyer une photo ou un scan de la feuille de match à Karine après chaque rencontre.
2. Les arbitres sont également tenus d'envoyer les résultats pour assurer un double contrôle et éviter les oublis.

24. **Reports de Matches** :

1. Officiellement, les reports ne sont pas autorisés en raison des contraintes de calendrier.
2. **Décision** : Cependant, une entente directe entre deux équipes pour déplacer un match sur un créneau disponible est acceptée et préférable à un forfait. La ligue ne gèrera pas la réorganisation.

25. **Forfaits** : Une équipe déclarant forfait doit prévenir la ligue et l'équipe adverse au plus tard 24h avant la rencontre. Dans le cas contraire, elle devra s'acquitter d'une amende de 50€ et prendre en charge les frais de transport et d'arbitrage.

3. Plateforme MySportU. et Engagement des Équipes

26. **Procédure d'Engagement** :

- Les AS doivent s'assurer d'être affiliées à la ligue.
- Les responsables (avec une licence "encadrant") doivent ensuite engager leurs équipes sur MySportU. dans le championnat correspondant ("Championnat Académique Basket Masculin" ou "Féminin").
- La ligue (Karine) se chargera par la suite d'assigner chaque équipe à la bonne poule (A1, A2, etc.) en fonction des décisions prises en réunion.

27. **Nommage** : Il est impératif de nommer les équipes de manière claire (ex: INSA 1, Lyon 2 Droit, etc.) pour faciliter l'organisation.



28. **Urgence** : L'engagement des équipes sur la plateforme est un prérequis indispensable à la création du calendrier. Cette action doit être réalisée dans les plus brefs délais.
29. **Support** : Un tutoriel vidéo expliquant la procédure d'engagement sera partagé sur le groupe WhatsApp.
-

4. Validation des Poules

30. **Contexte** : Un travail de réorganisation des poules a été mené en direct pour équilibrer les niveaux et, surtout, pour regrouper les équipes en fonction de leurs contraintes horaires (équipes d'après-midi vs équipes du soir).
31. **Basket Féminin** :
1. La poule A1, initialement composée de 3 équipes aux horaires incompatibles, a été renforcée par la montée d'équipes de A2. L'EML reste en A2
 2. Les autres poules (A2, A3, A4) ont été réorganisées pour créer des groupes par créneaux horaires.
32. **Basket Masculin** :
1. Un nombre important d'équipes (47) a nécessité des ajustements complexes, notamment dans les niveaux A2 et A3.
 2. Plusieurs équipes initialement non classées ont été intégrées dans les poules correspondantes.
 3. **Décision** : L'équipe 2 de l'EML montera de la division A3 à A2 pour aider à l'équilibrage.
33. **Règle CFE** : Le principe selon lequel une équipe engagée en Championnat de France des Écoles (CFE) devrait obligatoirement évoluer en A1 a été débattu. Il y a un consensus pour que cela devienne une règle à l'avenir, mais des exceptions sont tolérées pour cette première phase en raison de circonstances particulières (blessures, reconstruction d'équipe).
-

Décisions Clés

- **Feuilles de match** : Maintien de la procédure papier avec envoi des résultats par les capitaines et les arbitres à Karine.
- **Engagement des équipes** : Doit être fait impérativement et rapidement par les AS sur MySportU..
- **Composition des poules** : Les ajustements discutés en séance sont actés. Un tableau finalisé sera envoyé pour une dernière validation.
- **Règle CFE/A1** : Le principe est soutenu mais appliqué avec souplesse pour la phase 1.

Actions à Entreprendre

Action	Responsable(s)	Échéance
Finaliser le tableau des poules et l'envoyer pour validation.	VERGIAT Gaylor Karine	03/10/2025
Engager toutes les équipes sur la plateforme MySportU..	Tous les responsables d'AS	Le plus tôt possible
Partager le tutoriel vidéo pour l'engagement des équipes.	Karine	02/10/2025
Diffuser les informations sur la formation d'arbitres et encourager les inscriptions.	Tous les responsables d'AS	Continu
Confirmer la disponibilité de l'arbitre fédéral et communiquer les dates de formation.	Karine	Dès que possible